

Communiqué de presse

Trévenans, le 12 septembre 2024

Maintien dans l'emploi et insertion des professionnels en situation de handicap : le GHT Nord Franche-Comté signe une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP)

L'HNFC et le CHSLD Le Chênois, les 2 établissements du GHT Nord Franche-Comté, souhaitent pouvoir maintenir dans l'emploi et insérer les professionnels en situation de handicap. Pour y parvenir, une convention de partenariat avec le FIPHFP sera signée ce mardi 17 septembre 2024.

Cette convention a pour objectif de définir les modalités de financement du plan d'actions pluriannuel de 2024 à 2026. Elle s'articule autour de cinq axes favorisant le recrutement, l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

- **Axe 1 : Recrutement des travailleurs en situation de handicap** : en développant en interne et en externe des partenariats avec les acteurs spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap,
Actuellement, les établissements du GHT Nord Franche-Comté comptent 237 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) dont 212 à l'HNFC et 25 au CHSLD.
A ce titre, le taux d'emploi légal fixé à 6% est de 6.56% à l'HNFC et de 5.38% au CHSLD en 2023. L'objectif étant d'atteindre au moins les 6% dans les deux établissements.
En 2023, se sont 5 BOE et 1 apprenti qui ont été recrutés. Pour 2024, 3 nouveaux BOE ont rejoint nos établissements.
- **Axe 2 : Reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes pour raison de santé** : en poursuivant l'accompagnement des agents en reclassement, en anticipant et préparant la mobilité pour raison de santé et en préparant le retour à l'emploi après un long arrêt de travail.
- **Axe 3 : Maintien dans l'emploi** : en poursuivant les études ergonomiques des postes de travail et l'achat de matériels dans le cadre des aménagements de poste.

- **Axe 4 : Formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés** : en formant l'ensemble des référents handicap des établissements afin de les professionnaliser sur leurs missions.
- **Axe 5 : Communication, information et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap** : en mutualisant les supports de communication, en impulsant une culture du handicap, en participant à des événements, comme par exemple, au Duo Day ou à la Semaine Européenne de l'emploi des personnes handicapées.

Ce plan d'actions ambitieux sera financé par le FIPHFP à hauteur de 376 913€.

Pour porter sa politique « handicap », le GHT Nord Franche-Comté s'est doté de 2 référents « handicap » et d'un ergonome dédiés au pilotage, à la coordination et à l'animation de cette politique au sein l'HNFC et du CHSLD. Démonstration que nos établissements sont bien « handi-accueillants ».

A propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr / @fiphfp

La direction de l'HNFC

Contacts presse :

Pour l'HNFC : Delphine GARNIER - 03.84.98.31.60 - delphine.garnier@hnfc.fr

Pour le FIPHFP : Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr / Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – aflahault@image7.fr
